



HAL
open science

Les enjeux d'un aménagement urbain : le cas des villes anciennes de Mauritanie

Eric Leclerc

► **To cite this version:**

Eric Leclerc. Les enjeux d'un aménagement urbain : le cas des villes anciennes de Mauritanie. Feuilles de Géographie, 1999, VIII (39), pp.19. hal-02403447

HAL Id: hal-02403447

<https://hal.science/hal-02403447>

Submitted on 11 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les enjeux d'un aménagement urbain : le cas des villes anciennes de Mauritanie

Eric LECLERC, Université de Rouen, UPRESA 6063 IDEES.

Type : T.D

Niveau : Licence

Durée : 4 heures

Thèmes : VILLES, LIEUX, DEVELOPPEMENT

Insertion de la séquence dans une progression :

Après un cours en tronc commun portant sur l'aménagement des territoires à différentes échelles et dans différents contextes socio-économiques, les étudiants de Licence qui se destinent à la recherche peuvent choisir des options plus spécialisées qui se déroulent sous la forme de TD. Celui proposé ci-dessous s'insère dans une réflexion sur le choix des lieux pour le développement. Le TD intervient à la suite d'une mise au point sur les concepts de Lieu et de Développement.

Objectifs spécifiques de la séquence :

A partir d'un projet de développement programmé, découvrir les conceptions du développement sous-jacentes, les raisons du choix de ces lieux dans un territoire national et enfin approfondir une analyse de la ville. Les buts de cette étude sont les suivants :

1. Méthodologique : analyse d'un projet de développement
1. Etude diachronique de la position d'une ville
1. Mesure de l'évolution de l'urbanité

Déroulement de la séance :

1) La ville comme Lieu

La séance commence par un positionnement théorique à propos de l'objet de l'étude : la ville. Le TD permet de s'interroger sur le concept de ville, souvent évacué des analyses car trop évident au profit d'études sur le contenu de la ville. P. Claval, premier des géographes français à affronter cette tâche d'une définition du concept de ville, met en avant l'interaction comme propriété majeure : « la ville est une organisation destinée à maximiser l'interaction sociale ». Les implications spatiales de cette définition ont été reprises par J. Lévy, à travers sa théorie de l'urbanité générale (chap 10, La ville un concept). Pour ce dernier, la ville est un objet de nature spatiale car il est l'une des réponses trouvée par l'homme pour lutter contre la distance « celle de la concentration des éléments d'une société en un point, celle de la centralité » (p 314). En ce sens

on peut considérer la ville comme un lieu lorsqu'elle forme une unité spatiale où la distance s'annule. La ville crée de la société en concentrant dans le minimum d'espace (densité), le maximum d'objets sociaux (diversité). J. Lévy désigne par urbanité l'ensemble des effets productifs de l'objet spatial ville. La mesure du degré d'urbanité est fonction de la combinaison entre les deux caractéristiques de la ville (diversité, densité). On applique ensuite cette approche au cas des villes anciennes de Mauritanie afin d'évaluer l'impact des projets de développements sur la dynamique urbaine.

La Mauritanie est un Etat de l'Afrique de l'Ouest à la fois sahélien et ouvert sur l'océan Atlantique. Il se caractérise par un territoire immense, plus d'un million de km², mais vide, un peu plus de 2 millions d'habitants en 1988. La population est concentrée dans le Sud, dans la vallée du Fleuve Sénégal, et de plus en plus dans les villes ce qui justifie notre attention pour les évolutions divergentes de l'urbanisation dans ce pays, alors que 80% du territoire dans sa partie septentrionale est parcouru par les grands nomades Maures. Il faut également tenir compte de l'extrême discontinuité spatiale qui caractérise la Mauritanie et qui s'affirme à travers les évolutions récentes.

La définition de la ville en Mauritanie est mouvante, changeant à chaque enquête ou recensement. Seules les capitales régionales ont été retenues en 1962, indépendamment de leur taille démographique et de leur fonction économique. Le recensement de 1977 complète ce critère administratif par un seuil numérique : 5.000 habitants, maintenu en 1988.

2) La situation alarmante des villes anciennes

La transition urbaine en Mauritanie a été particulièrement brutale. Depuis l'Indépendance, le développement de l'Etat et la nouvelle gestion du territoire se sont appuyés sur la construction d'un réseau urbain pour parvenir à ce but quitte à multiplier les créations ex-nihilo dont Nouakchott est le prototype et l'aboutissement. S'y ajoutent un bouleversement démographique et une crise climatique pour enclencher un processus rapide d'urbanisation. Malgré leurs lacunes, les statistiques disponibles donnent une idée de la rapidité des évolutions. En 1965, l'enquête de la SEDES estimait le taux d'urbanisation à 7 % soit 76 000 citadins, alors qu'en 1950 la population urbaine était estimée à 25 000 personnes (3 % de la population totale). En 1988 les citadins, un peu plus de 700 000, sont devenus pratiquement aussi nombreux (40%) que les sédentaires ruraux (48%). Le nombre des villes administratives est passé de 16 en 1977 à 22 en 1988, puis 25 en 1995.

Il s'agit dans un premier temps de replacer les villes anciennes qui sont au nombre de 4 (Oualata, Chinguetti, Tichit, Oualata) dans le réseau urbain mauritanien actuel, afin de mesurer l'ampleur de leur déclin récent. A partir des documents 1, 2 et 3, on peut souligner leur position périphérique et les risques de disparition de celles-ci.

Document 1 : Carte du réseau urbain mauritanien

Dans le nouvel Etat mauritanien, les deux axes de communication principaux sont vers le Nord-Est Rosso-Nouakchott-Atar-Zouérate et ses mines de fer, et d'Ouest en Est le grand axe de la route de l'espoir Nouakchott-Kiffa-Néma. Oualata et les autres villes anciennes sont dans un angle mort du territoire national. A l'inverse Nouakchott est devenue en seulement 40 ans la principale ville du pays tant du point de vue démographique (passant d'un village de 500 âmes en 1950 à 393.325 habitants en 1988) que politique.

Année	Population	Accroissement annuel
1962	5 807	
1977	138 530	23,5

1988	393 325	10,7
1995*	579 130	5,7
2000*	728 635	4,7

* projection

Cette fantastique concentration qu'aucune ressource locale ne justifie marque la profonde transformation de la société mauritanienne rassemblée aujourd'hui pour un quart dans une seule ville. Plus qu'une courante macrocéphalie, il faut ici souligner la cristallisation en un lieu d'une société en recomposition, au point de se demander si la Mauritanie ne se fonde pas aujourd'hui dans sa capitale.

Document 2 : Δ démographique des villes mauritaniennes

faiblesse de l'urbanisation en 1950 = 3%, 1962 = 7% avec une population à 78% nomade en 1965 (1988 = 12%).

- 1962 : Les villes sont très petites, au maximum 10.000 habitants et la plus grande est Atar, capitale de l'Emirat de l'Adrar.
- 1977 : Faiblesse des villes anciennes qui sont déjà sur le déclin avec une population inférieure à 3.000 habitants ce qui les exclues de la catégorie officielle des villes. Par contre évolution rapide au profit de la capitale avec déjà un phénomène de macrocéphalie.
- 1988-95 : Poursuite des tendances précédentes, Nouakchott = 56 % de la population. Si les villes anciennes semblent freiner (Oualata) voir inverser (Chinguetti, Oualata) l'évolution démographique, les valeurs de 1995 sont plus proches de la réalité car les données du recensement semblent surestimées.

Document 3 : Plan de Oualata

Agonie d'une ville :

- émigration des populations. En 1912 elle ne comptait déjà plus que 1.600 habitants, aujourd'hui 931 officiellement (recensement électoral) mais plus près de 500 réellement d'après les études de terrain soit -70% en 80 ans!
- abandon de l'habitat avec destruction et ensablement
- nouvelle fonction peu peuplante : relégation des prisonniers politiques.

Les villes anciennes dépérissent. Vont elles subir le même sort qu'Aoudagost ou Koumbi saleh, disparaître ?

3) Une position héritée

Une analyse diachronique va permettre de comprendre la genèse de ces 4 villes devenues anciennes ainsi que le déclin de leur position dans le territoire. Il s'agit d'évaluer ici pour les villes anciennes, et plus particulièrement Oualata, la somme des interactions quelles sont capables de générer, ce qui revient à mesurer l'urbanité absolue de ces lieux.

Document 4 et 5 : Texte 4 / carte de l'évolution des routes transsahariennes

Des villes très prospères par leur position de pivot, au contact du Sahel et du Sahara, tour à tour relais ou moteur dans le commerce transsaharien approvisionné au nord par des produits manufacturés (tissus, armes) auquel s'ajoute le sel extrait au coeur du Sahara (salines d'Idjil,

Teghaza) contre l'or et les esclaves du Soudan. Ce sont des villes étapes qui assurent le repos et le ravitaillement des caravanes, mais également leur sécurité au point que les pistes prennent le nom des tribus qui en assurent le contrôle ainsi dès le IX^e siècle la piste transsaharienne de l'Ouest devient la route des Lemtouna. L'histoire de cette route est celle d'un lent glissement vers l'Est commandé par l'évolution des têtes de pont situées au Maghreb et plus au Sud au Sahel sur les royaumes qui contrôlent le commerce de l'or. Ces villes de part et d'autre du Sahara sont le plus souvent également les capitales politiques des royaumes qui se succèdent. On peut suivre pour illustrer ces évolutions la position de Oualata

- Sous le nom de Birou, Oualata l'une des grandes villes de l'Empire du Ghana VII^e-XI^e siècles dont le centre de gravité est situé dans les Hodh. Koumbi saleh, la capitale de l'Empire qui n'est plus aujourd'hui qu'un vestige archéologique n'est qu'à 250 km au SW. Avec la chute de l'Empire sous les coups des almoravides (1077), Oualata récupère une partie de l'activité de l'ancienne capitale détruite. Dans l'Empire du Mali qui lui succède (XII^e-XIV^e), puis l'Empire songhaï (XIV^e-XV^e), Oualata a une position plus marginal (occidentale), son rôle politique décline au profit d'un rôle plus culturelle (élite intellectuelle).
- Le destin de Oualata dépend de sa place sur les routes transsahariennes. Déjà important à l'époque de l'Empire du Ghana, l'étape de Oualata devient incontournable lorsque les pistes les plus occidentales sont abandonnées à la suite de la conquête almoravide. Etape sur la route d'Idjil (salines) / Tombouctou. Ibn Battouta qui y fait étape la décrit en 1352 comme une place dynamique et prospère. La fortune de Oualata décroît avec le déplacement des routes vers l'E.

Le retournement de la position :

- Le déclin des villes sahéliennes résulte de celui des flux transsahariens avec un double retournement :
- 1^o) Vers le Sud (Soudan) --> côte avec la conquête européenne par l'océan Atlantique et le golfe de Guinée = Oualata trop au N.
- 2^o) Vers l'Ouest : conquête par le fleuve Sénégal, axe E --> W, qui permet d'atteindre directement les ressources en or = Oualata trop loin du fleuve.

Colonisation française par l'E, Oualata soumise en 1912, elle dépend alors de Tombouctou. Mais dès 1945 les Hodh sont rattachés à la Mauritanie. Dans ce nouveau territoire, Oualata se trouve à plus de 1.000 km de la nouvelle capitale St Louis du Sénégal! ou plus tard Nouakchott (1960).

On assiste à la mort des villes par déclin de l'urbanité absolue suite à la disparition de l'activité principale, le commerce.

4) Le refus de l'abandon, le choix du développement

Pourtant le destin de ces 4 villes (Oualata, Chinguetti, Tichit, Ouadane) est remis en question avec la création de la Fondation Nationale pour la Sauvegarde des Villes Anciennes en 1993. Il s'agit de la transformation de ces 4 villes en éléments du patrimoine national et mondial (lancement d'une campagne de sauvegarde des villes anciennes sous l'égide de l'UNESCO en 1981). Ces villes deviennent des lieux de mémoire avec la valorisation de Chinguetti, 7^e ville

sainte de l'Islam. Ici la notion de lieu peut être d'abord considérée d'un simple point de vue géométrique (opposition point/surface). Mais certains lieux peuvent acquérir une valeur collective au point de se hisser (ou plutôt d'être hissé) au rang de symbole. Lieu acquiert une valeur patrimoniale = Lieux de mémoires. Cette valorisation s'accompagne d'une politique de développement. On cherche alors à faire comprendre aux étudiants les raisons de cette ré-intégration des villes anciennes dans le territoire national, au moins comme symbole. Mais dans un second temps, l'analyse critique du choix des opérations de développement doit permettre de vérifier si elles peuvent faire renaître des objets urbains, c'est à dire effacer la distance par la co-présence et favoriser les interactions.

Document 6 : Projet de développement

Les objectifs sont multiples :

1. Lieu de production = vers l'autosuffisance alimentaire
2. Le développement d'infrastructures urbaines (adduction d'eau, ce que n'a même pas le chef-lieu de région Néma).
3. Lieu de mémoire nationale (bibliothèque pour conserver les manuscrits)
4. Nouvelle position dans le tourisme mondial

On peut aussi interpréter le choix de ces lieux pour le développement par rapport à la politique d'arabisation entamée depuis 1973 avec l'adhésion à la Ligue arabe. Ancrage de l'identité du territoire au Nord et dans son passé Maure. Projet de développement = Momification de la ville => figer sa position.

5) Peut-on toujours parler de ville ?

Toutes les actions menées pour maintenir en vie, voir revitaliser les villes anciennes, visent à briser leur enclavement dans un souci de réintégration dans le réseau urbain et le territoire national. On doit alors s'interroger sur le degré d'urbanité de ces villes en mesurant la somme des interactions des systèmes urbains (urbanité absolue) et en la comparant au potentiel des interactions (urbanité relative). Il ne s'agit pas de la mesure statistique de ces paramètres mais d'une évaluation qualitative réalisable avec les étudiants à partir de deux documents, l'un décrivant le maintien d'une activité commerciale (approche de la densité), l'autre portant sur les effets productifs de la ville sur la société (approche de la diversité).

Document 7 : Texte sur commerce Côte d'Ivoire /Mauritanie

L'étude de Oualata montre que l'enclavement n'est pas un obstacle. Il existe une forte activité des grands commerçants qui ont ré-orienté leurs activités commerciales. Il existe toujours un commerce d'envergure nationale et internationale dont le siège est situé à Oualata.

- Commerce du bétail : Hodh grande région d'élevage (50% du PIB avant la sécheresse), vente des animaux au détail sur le marché de Nouakchott ou villes au Sud jusqu'à Abidjan! forts profits car demande urbaine (grandes métropoles).
- Commerce de produits manufacturés : achat à Nouakchott, Bamako ou Abidjan suivant les différences de prix entre les lieux. Ex : pièces détachées automobiles achetées à Bamako et revendues à Nouakchott.

- Commerce de produits vivriers : achat au Mali ou auprès de l'aide internationale -> stockage à Oualata / Néma expédition à Nouakchott lorsque les prix sont + élevés.

Oualata a réorganisé ses flux commerciaux dans l'espace et les a adaptés aux nouvelles structures territoriales (Etat). Oualata joue toujours le rôle de centre dans le commerce international (virtuel lorsque la marchandise ne passe plus physiquement par la ville), avec des succursales dans les lieux d'approvisionnements et de vente. Oualata n'est pas enclavée! L'obstacle de la distance, souvent invoqué expliquer le déclin des villes anciennes n'est pas recevable. En ce sens, Oualata demeure une ville car elle a la capacité d'annuler la distance. L'urbanité absolue est cependant en déclin car le volume des interactions ici commerciales a diminué depuis son heure de gloire. Il reste à vérifier si le maintien d'une certaine activité commerciale produit encore de la société.

Document 8 : Tableau activités et tribus

Rappel de la structure de la société Maure pour interpréter le tableau :

- Ordres nobles
 - Guerriers (hassan)
 - Marabouts (zawaya)
- Ordres soumis
 - Tributaires
 - Artisans
- Hommes non libres (donc rattachés à une tribu appartenant à l'un des deux ordres nobles ci-dessus)
 - Affranchis (haratines)
 - Esclaves

Cependant ces activités de grand commerce concernent une minorité de personnes (moins de 10) qui sont soit Chorfa soit Oulad Dawud (c-a-d les tribus maraboutiques) qui constituent l'élite socio-politique de Oualata. Les tribus nomades représentées, Kounta (marabouts) / Oulad Bella (guerriers) sont en situation de dépendance. Or cette élite commerçante minimise les interactions sociales afin de maintenir les positions acquises. Elles freinent le désenclavement de Oualata car celui-ci permet le maintien des relations de clientélisme (se sont les seules tribus à contrôler les haratines, 60% de la population). La réunion de tous ces groupes sociaux à Oualata (12 tribus) ne provoquent pas une plus grande interaction, il n'y pas d'effet productif sur la société, l'urbanité relative y est donc faible.

Le facteur de l'enclavement souvent évoqué pour expliquer le déclin des villes anciennes dont Oualata est insuffisant. En effet si le volume des activités commerciales a baissé, soit une perte d'urbanité absolue, il n'a pas totalement disparu. L'élite socio-politique organise toujours un

commerce international qui intègre Oulata dans les réseaux d'échanges ouest africains. Par contre, elle utilise l'enclavement pour maintenir son contrôle sur la société et limiter les interactions sociales. L'urbanité relative est faible. Les tribus dominantes contrôlent donc étroitement les tentatives de revitalisation de ces cités afin qu'elles ne perturbent pas le fonctionnement actuel.






Les documents sont tirés des travaux de maîtrise de deux étudiants :









- FALCONE M. 1996 Ouadane « ville nomade » : place et fonctionnement de l'oasis de Ouadane dans le territoire mauritanien, mémoire de maîtrise multigraphié, Rouen, 138p.
- PINCHON B. 1996 Walata, aux marges de la Mauritanie mais au centre d'un système d'échanges transfrontaliers, mémoire de maîtrise multigraphié, Rouen, 116p.

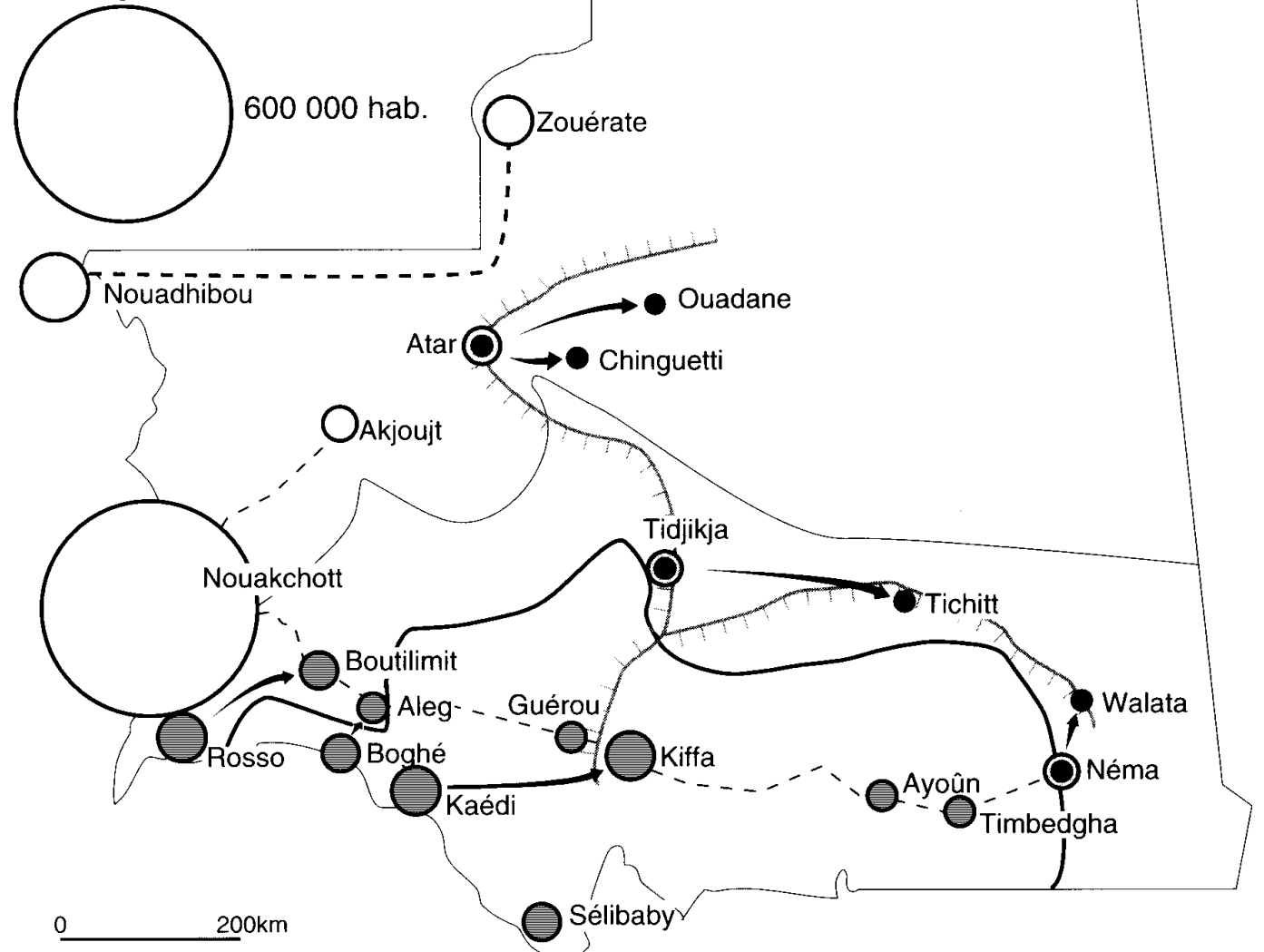
Bibliographie :

- BISSON J. 1989 « Le nomade, l'oasis et la ville », URBAMA fascicule de recherche n°20, Actes de la table ronde tenue à Tours les 21-22-23 septembre 1989, 288 p.
- BONTE P. 1990 « L'habitat « qsorien » en Mauritanie Saharienne » in Nomades et sédebtaires en Asie centrale, Apports de l'archéologie et de l'ethnologie, Actes du colloque franco-soviétique Alma Ata (Kazakhstan) 17-26 octobre 1987
- CLAVAL . P 1981 La logique des villes, Litec, Paris
- DEVISSE J. 1972 « Routes de commerce et échanges en Afrique Occidentale. Un essai sur le commerce médiéval du Xie XVIe siècles » in Revue d'Histoire Economique et Sociale, N°50, pp42-73 et pp357)397
- DEVISSE J. 1990 « Commerce et routes du trafic en Afrique Occidentale » in Histoire Générale de l'Afrique, UNESCO/NEA, III, pp397-463
- FREROT A-M 1998 Espaces et sociétés en Mauritanie, URBAMA fascicule de recherche n°33, Tours, 179 p. Voir dans le seconde partie « approches particulières de l'urbain en Mauritanie » pp 65-86 les articles de Désiré-Vuillemeni G. et Taine-Cheikh C.
- LAMARCHE B. 1994 Etude sur Ouadane te Chinguetti, Commission des Communautés Européennes, Nouakchott
- W.
- LECLERC E. 1999 « Villes de Mauritanie » Planches 7, in Atlas migrations et gestion du territoire, Rouen.
- LEVY J. 1994 L'espace légitime, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 442 p
- NANTET P. 1981 « Les villes caravanieres de Mauritanie » in L'Histoire, N°40, pp43-49
- STAAZAK J-F 1989 « Le goudron dans la brousse : La « Route de l'espoir » mauritanienne, publication du département de géographie de l'Université de Paris-Sorbonne, N°17, 145p

Le réseau urbain

-  <2 000 hab.
-  12 000 hab.
-  20 000 hab.
-  30 000 hab.
-  80 000 hab.

-  ville ancienne (ksar)
-  ville coloniale sur ksar
-  ville coloniale
-  ville récente
-  limite pastoralisme transhumant / nomadisme
-  limite de l'agriculture sous-pluie aléatoire
-  « dhar » rebord montagneux
-  voies « modernes » (routes et voie ferrée)



Document 2

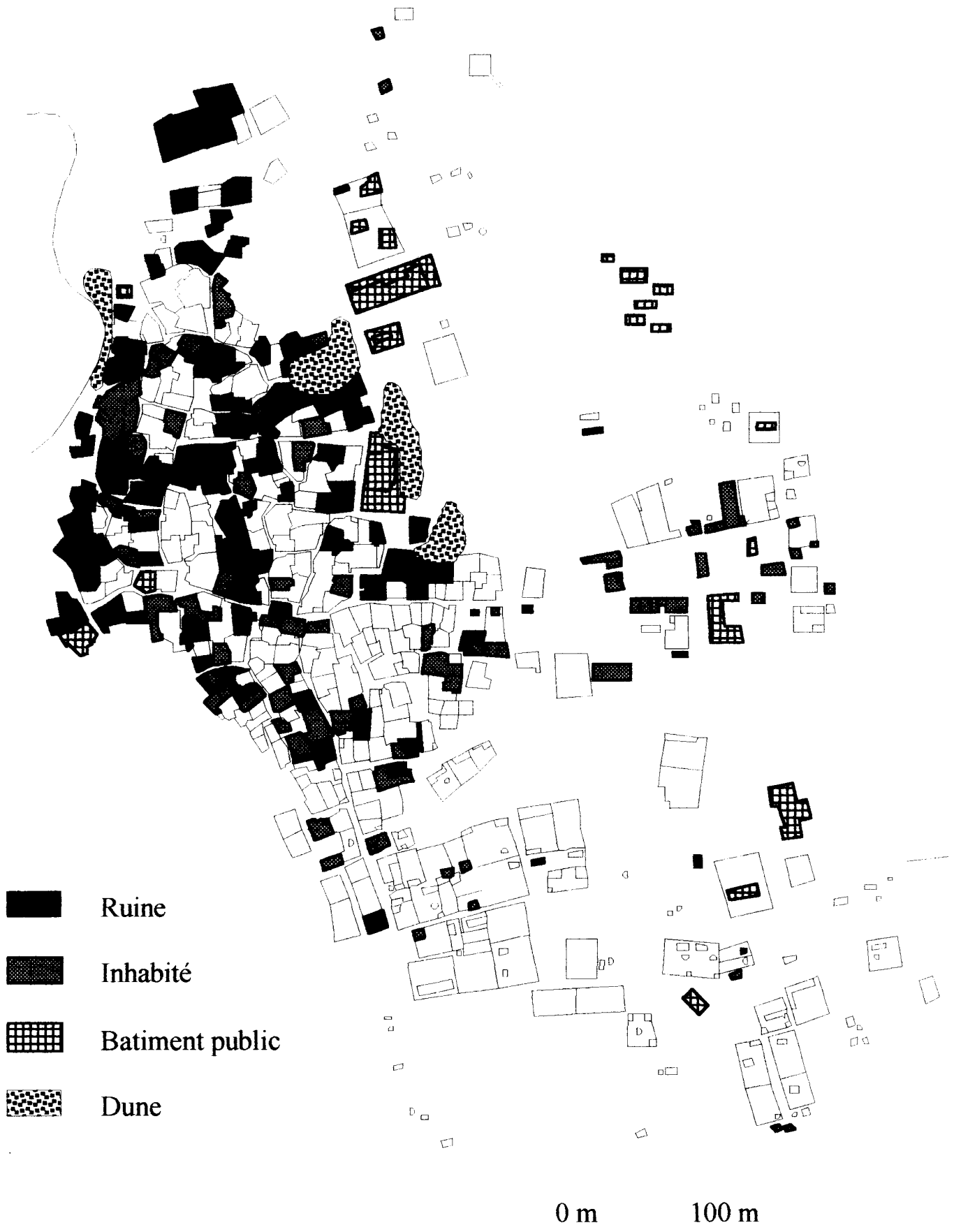
Croissance démographique des villes mauritaniennes de 1962 à 1995

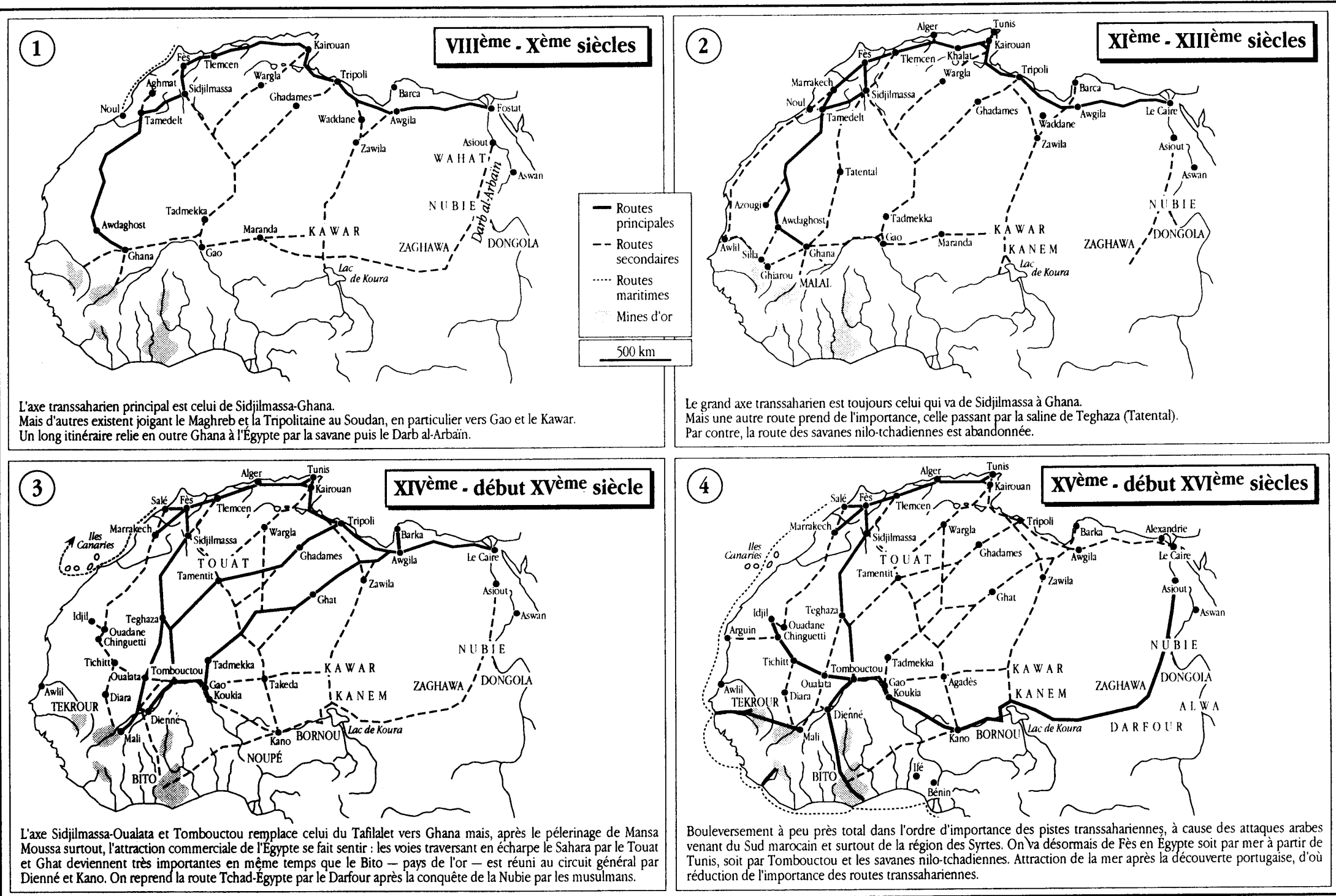
	effectifs de population				% de la population urbaine			
	1962	1977	1988	1995	1962	1977	1988	1995
Nouakchott	5807	134704	393325	579130	7,94	44,44	55,00	57,12
Nouadhibou	5283	23256	59198	84006	7,22	7,67	8,28	8,29
Kaédi	9197	20707	30515	39204	12,57	6,83	4,27	3,87
Kiffa	4359	10666	29292	41567	5,96	3,52	4,10	4,10
Rosso	4811	16180	27783	39264	6,58	5,34	3,89	3,87
Zouérate	4659	17401	25892	32485	6,37	5,74	3,62	3,20
Atar	9528	16180	21366	25172	13,03	5,34	2,99	2,48
Néma	3893	7930	15747	22346	5,32	2,62	2,20	2,20
Boutilimit	2774	7256	14545	20640	3,79	2,39	2,03	2,04
Boghé	5867	7836	12557	16740	8,02	2,58	1,76	1,65
Ayoûn	4877	8505	12446	15727	6,67	2,81	1,74	1,55
Sélibaby	2737	5993	11530	16362	3,74	1,98	1,61	1,61
Tidjikja	3661	7861	10904	12905	5,01	2,59	1,52	1,27
Timbedgha	1815	5302	10399	14757	2,48	1,75	1,45	1,46
Akjoujt	2518	8042	10357	12088	3,44	2,65	1,45	1,19
MagtaLahjar			9972	14151			1,39	1,40
Guérou			9665	13715			1,35	1,35
Aleg	1360	5316	9635	13673	1,86	1,75	1,35	1,35
Total	73146	303135	715128	1013932				
Villes anciennes								
Oualata		1053	1247	931	*	0,35	0,17	0,09
Ouadane		873	906	500	**	0,29	0,13	0,05
Chinguetti		2937	3158			0,97	0,44	
Tichitt		1310	1186			0,43	0,17	

* chiffre du recensement électoral

** estimation terrain

DOCUMENT 3 : OUALATA : DÉGRADATION DE L'HABITAT





1

VIIIème - Xème siècles

— Routes principales
 - - - Routes secondaires
 Routes maritimes
 ● Mines d'or

500 km

L'axe transsaharien principal est celui de Sidjilmassa-Ghana. Mais d'autres existent joignant le Maghreb et la Tripolitaine au Soudan, en particulier vers Gao et le Kavar. Un long itinéraire relie en outre Ghana à l'Égypte par la savane puis le Darb al-Arbain.

2

XIème - XIIIème siècles

Le grand axe transsaharien est toujours celui qui va de Sidjilmassa à Ghana. Mais une autre route prend de l'importance, celle passant par la saline de Teghaza (Tamentit). Par contre, la route des savanes nilo-tchadiennes est abandonnée.

3

XIVème - début XVème siècle

L'axe Sidjilmassa-Oualata et Tombouctou remplace celui du Tafilalet vers Ghana mais, après le pèlerinage de Mansa Moussa surtout, l'attraction commerciale de l'Égypte se fait sentir : les voies traversant en écharpe le Sahara par le Touat et Ghat deviennent très importantes en même temps que le Bito — pays de l'or — est réuni au circuit général par Dienné et Kano. On reprend la route Tchad-Égypte par le Darfour après la conquête de la Nubie par les musulmans.

4

XVème - début XVIème siècles

Bouleversement à peu près total dans l'ordre d'importance des pistes transsahariennes, à cause des attaques arabes venant du Sud marocain et surtout de la région des Syrtes. On va désormais de Fès en Égypte soit par mer à partir de Tunis, soit par Tombouctou et les savanes nilo-tchadiennes. Attraction de la mer après la découverte portugaise, d'où réduction de l'importance des routes transsahariennes.

Figure 1 : Principales routes commerciales de l'Ouest africain au Moyen-Âge. D'après R. MAUNY, 1961, figures 74 à 77. Réalisation : Florence TROIN, URBAMA, 1998.

Document 8

TRIBU/STATUT SOCIAL	LIBRE	FORGERON	HARATINE	TOTAL	COMMERCANT
CHORFA (Z)	20,8% (10)	16,7% (1)	52,1% (25)	35,0% (36)	26,9% (7)
IDHEYLBA (Z)		16,7% (1)		1,0% (1)	3,8% (1)
KOUNTA (Z)	10,4% (5)		2,1% (1)	5,8% (6)	3,8% (1)
LAGHLAL (Z)			4,2% (2)	1,9% (2)	3,8% (1)
LAGHMOUNAT (H)	10,4% (5)			4,9% (5)	3,8% (1)
LEMTOUNA (Z)	2,1% (1)			1,0% (1)	
MEHAJIB (Z)	10,4% (5)		2,1% (1)	5,8% (6)	3,8% (1)
NEMADI (H)	6,3% (3)			2,9% (3)	3,8% (1)
OULAD BELLA (H)	10,4% (5)			4,9% (5)	11,5% (3)
OULAD DAWUD (Z)	12,5% (6)	66,7% (4)	37,5% (18)	28,2% (28)	30,8% (8)
OULAD NASSER (H)	4,2% (2)			1,9% (2)	
TEJEKANT (Z)	12,5% (6)		2,1% (1)	6,8% (7)	7,7% (2)
TOTAL	100% (48)	100% (6)	100% (48)	100% (102)	100% (26)

(H) = Hassan (Z) = Zawaya

Les pourcentages sont effectués en colonne, les effectifs sont donnés entre parenthèse

102 = nombre de personnes interrogées

26 = nombre total de commerçants (activité principale)